

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV n° 195 /96

N° PIÈCE
01N° FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : OBSERVATION D'UN PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE

Nous soussigné : C , J , Maréchal des Logis Chef, Adjoint au Commandant de
Brigade, en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du
du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

- P R E A M B U L E -

Le premier août mil neuf cent quatre vingt seize, à vingt et une heures, ---
nous trouvant au bureau de notre Unité, nous sommes avisé par le Centre
Opérationnel gendarmerie du à de l'observation, par plusieurs
témoins, de la chute d'un ULM en flammes dans les environs du plan d'eau du
barrage d'Enchanet, sur la commune d'-----

Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.-----

Au cours de nos recherches, nous avons été assisté du Gendarme D
D de notre Unité.-----

- E N Q U E T E -

A notre arrivée à , les riverains du lieu-dit " "
sis en bordure du plan d'eau d' , au Nord-Est du centre bourg, nous
indiquent qu'ils ont cru apercevoir un objet volant, leur paraissant être un ULM
en difficulté. L'appareil, qu'ils ont très mal distingué, semblait voler à basse
altitude et être en feu. Il se dirigeait d'Ouest en Est vers le lieu-dit "
" Commune de , situé sur la rive opposée du
plan d'eau.-----

L'observation effectuée par les habitants du hameau du " " n'a pas été
confirmée par les habitants du hameau de " " de l'autre côté du barrage.---

Lors de nos recherches de l'appareil supposé disparu, nous avons découvert,
en contrebas du lieu-dit " " , sur les rives du plan d'eau, à environ 200
mètres du lieu-dit " " un immense brasier, résultat d'un écobuage agricole.
Ce brasier se trouvait sur l'axe Ouest-Est emprunté par le soit-disant ULM.-----

L'Enquêteur

1	Mr le Préfet
1	Général, Commandant la Région Aérienne
2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
1	Archives

Date de clôture 07/10/1996

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. 03098 - PV n° 195/96

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	2

Nous avons pris attache avec le Centre de Contrôle de l'Aéroport d' _____ ainsi qu'avec ceux de _____ et _____. Aucun plan de vol concernant un avion ou un ULM n'a été déposé à ces tours de contrôle.-----

Il apparaît que les habitants de " _____ " commune d' _____ ont observé un phénomène aérospatial non identifié. Cette observation a été troublée par la présence du feu d'écobuage et de la fumée environnante.-----

Les recherches effectuées par la suite dans les lieux-dits environnants nous ont permis de découvrir trois témoins qui ont distinctement observé ce phénomène aérospatial et nous l'ont décrit.-----

" M _____, M. _____, âgé de 15 ans, demeurant à _____ lieu-dit " _____ ", R _____, R. _____, âgé de 44 ans et RE _____, E. _____, 71 ans, demeurant " _____ " à _____ donnent la même description. L'objet volait à haute altitude, horizontalement, sans bruit de moteur. Il avait la forme d'un ovoïde avec des couleurs dégradées allant du bleu-vert au orange. Ils sont sûrs qu'il ne s'agit ni d'un avion, ni d'un ULM.-----

(Pièces n° 3 à 5)

Nous avons établi un plan général des lieux.-----

(Pièce n° 2)

Mentionnons qu'au cours de notre enquête, nous avons été informé que le même phénomène a été observé par un habitant de la commune de _____. Cette observation fait l'objet du Procès Verbal n° 710/96 du 02 Août 1996 de la Brigade de Gendarmerie d' _____. D'autre part, ce phénomène a aussi fait l'objet d'appels téléphoniques aux Centres Opérationnels Gendarmerie de _____ et de _____ et a été aperçu dans les environs de _____.-----

- C L O T U R E -

Nous transmettons à Monsieur le Préfet du Département _____ la présente procédure.-----

Fait et clos à

le 07 Octobre 1996

L'Enquêteur,

Unité :
BT

C.U. - PV 00195/96

N° PIÈCE
03

N° FEUILLET
1

Nous soussigné : M. D. L. chef J C , adjoint au commandant de la brigade,
en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :
assisté du gendarme J M , en résidence à
Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

M M , 15 ans,
né le à
demeurant

célibataire, Collégien, nationalité française,
en présence de son père M , B

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize
à dix heures et vingt cinq minutes:"-----

---"---"Je suis actuellement en vacances avec mes parents à au
lieu-dit " "-----

---"---"Au moment du coucher du soleil, soit vers 21 heures 30, le Jeudi 1er Août
1996, je me trouvais chez un copain où nous devions passer la nuit sous la
tente.-----

---"---"Le terrain où j'avais implanté la tente se trouve en pente et j'avais mis
la tente dans le contrebas du terrain. Lorsque je suis sorti de la tente pour
aller à la maison, j'ai machinalement levé les yeux au ciel. Le plafond nuageux
était bas, le ciel était rouge par l'aurore, j'ai alors vu distinctement se
détacher du fond nuageux une boule verte entourée d'un halo qui se dégradait en
jaune sur l'extérieur. Cette boule était plutôt de forme ovale un peu comme la
forme d'un oeuf avec l'avant plus rond et plus gros que l'arrière. Cette forme a
changé de vitesse pendant les cinq secondes où j'ai pu l'observer. Elle semblait
aller lentement au début, puis d'un coup, elle a accéléré et a disparue sans que
je puisse dire de quelle manière. Cet objet avait un vol parfaitement horizontal
et allait d'Ouest en Est. Cette forme avait une taille de 5 centimètres
environ.-----

---"---"Je suis sûr et certain qu'il ne s'agissait ni d'un avion, ni d'un ULM ou
autre engin volant genre Deltaplane. De toute façon, il n'y avait pas de bruit
de moteur.-----

---"---"En arrivant à la maison, j'ai aussitôt dit à mon père que j'avais vu un
"O.V.N.I". Il ne m'a pas cru."-----

A , le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à onze heures
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue Le Père présent L'enquêteur

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE	
N° 064	N° FEUILLET

Unité :
BT

C.U. - PV 00195/96

Nous soussigné : M. D. L. chef J
en résidence à
~~C~~ , adjoint au commandant de la brigade,

Vu les articles: 59 et 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

R , R , 44 ans,
né le à
demeurant Lieu-dit

célibataire, Actuellement sans emploi, nationalité française,

qui déclare le dix septembre mil neuf cent quatre vingt seize à dix heures et quarante minutes:"-----

---"Je me présente à votre unité suite à votre convocation.-----

"Le Jeudi 1er Août 1996, au moment du coucher du soleil, soit vers 21 heures 30, je me trouvais à l'extérieur de mon domicile, en discussion avec Monsieur RE , E . Nous nous trouvions sur la petite place qui se trouve au centre du hameau de " "-----

"Alors que je levais les yeux vers le ciel, j'ai aperçu distinctement, pendant l'espace de deux à trois secondes, un anneau de couleur bleue qui se tenait verticalement dans le ciel. Le centre était troué comme une alliance et l'extérieur était de couleur bleue foncée.-----

"Cet anneau se déplaçait horizontalement dans le ciel d'OUEST en EST. Il avait une traînée de couleur orangée en forme de cône (comme une glace). pour moi, à l'altitude où il se trouvait, l'objet avait une longueur approximative d'un mètre, mais je ne peux donner de diamètre. Je ne sais pas non plus à quelle altitude il volait, mais il se trouvait très haut par rapport aux grands poteaux EDF.-----

"Je suis sûr et certain qu'il ne s'agissait ni d'un avion, ni d'un hélicoptère, ni d'un ULM. Il n'y avait aucun bruit de moteur. Ce n'était pas un engin de construction humaine.-----

"Je ne vois rien d'autre à vous déclarer pour l'instant, mais je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.-----

A , le dix septembre mil neuf cent quatre vingt seize, à onze heures et quinze minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

Unité :
BT

C.U. - PV 00195/96

N° PIÈCE N° FEUILLET
05 1

Nous soussigné : M. D. L. chef J C , Commandant par intérim la Brigade, en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

R E E , 71 ans,
né le à
demeurant

marié, Retraité, nationalité française,

qui déclare le dix neuf septembre mil neuf cent quatre vingt seize à huit heures".-----

-----"Je suis propriétaire d'une résidence secondaire au lieu-dit " sur la commune d'-----

-----"Le Jeudi 1er Août 1996, je me trouvais devant ma résidence secondaire. J'étais en train de discuter au portail avec plusieurs amis dont messieurs R , Mr et Mme D' . C'était au moment du soleil couchant.-----

-----"Alors que ce couple rentrait chez lui, en regardant machinalement en direction de l'horizon, j'ai aperçu, l'espace d'un instant, un objet volant horizontalement à une grande distance de moi. Je pense que l'engin devait survoler le plan d'eau du barrage d' . Il volait d'OUEST en EST.

-----"Cet engin avait une forme d'oeuf allongé du côté le plus pointu, un peu comme un cône de glace. L'avant de cet engin était le côté le plus arrondi. Il était de couleur marron à l'avant, bleu-vert vers le centre et orangé vers la queue. A cette distance, l'engin avait une longueur d'un mètre environ et un diamètre de quinze à vingt centimètres. Il n'y avait aucun bruit de moteur. Il se déplaçait à une allure à peu près similaire à celle des gros avions que l'on voit passer haut dans le ciel et n'a pas changé de vitesse pendant le temps d'observation. Il a disparu d'un seul coup.-----

-----"Pour moi, il ne s'agissait pas d'un avion, ni d'un ULM ou autre engin volant genre Delta plane.-----

-----"Monsieur et Madame D n'ont pas pu observer ce phénomène mais Monsieur R a vu la même chose que moi.-----

A L , le dix neuf septembre mil neuf cent quatre vingt seize, à huit heures trente minutes".-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

GENDARMERIE NATIONALE

Légion de Gendarmerie Départementale
Groupement du
Compagnie d'

BRIGADE DE

CU - P.V n° 195 / 96

PIECE N° II

SITUATION GENERALE
DES LIEUX

AFFAIRE : OBSERVATION D'UN PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE

Légende :

- 1 - Lieu-dit " " Commune d'
- 2 - Lieu-dit " " Commune de
- 3 - Lieu-dit " " Commune d'
position du témoin M , M
- 4 - Lieu-dit " " Commune d'
position des témoins R , R et RE , E

 - Plan d'eau du barrage

L'Enquêteur,